

Réf: Dossier 347978

Avis de constitution

SOCIETE « KOUASSI CONSTRUCTION DJOUMANKPA » en abrégé « KCD »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA
ABBEBROUKOI N'DOTRE, Lot 54, Ilot 55

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/09/2024 , et enregistrés le 23/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOUASSI CONSTRUCTION
DJOUMANKPA » en abrégé « KCD »

Objet : maçonnerie,
peinture,
construction,
agriculture,
élevage,
prestations diverses. .Et pour la réalisation de l'
objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA
ABBEBROUKOI N'DOTRE, Lot 54, Ilot 55

Dirigeant(s) M KOUASSI YAO SALOMON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10159 du 09/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60956/GTCA/RC/2024 du 09/10/2024

